

informations

occitanie

la
cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

AZF/TOTAL
responsable
et coupable



Actualité
régionale
AZF

MANDASCOP
Mandat des organisations syndicales
de salariés et d'employeurs



A la une
Mandascop



Vie syndicale
IRT

N° 238

Août 2018

CESER

dossier

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Christine SANCHEZ

Editorial 2

A la une 3

- Création d'un Mandascop
CGT Occitanie

Actualité régionale 4

- AZF

Dossier 5

CESER

Vie syndicale 11

- Formations IRT

Brèves 15

- Les 30 ans du syndicat CGT
des universités de Montpellier

Après un premier semestre placé sous le signe des mouvements et de la contestation, l'heure des vacances a sonné et l'espoir, pour un gouvernement et un patronat hautains et méprisants, de voir enfin les salariés abandonner le combat.

Pour ces derniers, effectivement, il est temps de recharger les batteries. J'en profite pour rappeler que près de 22 millions de Français ne partent pas en vacances, dont 33 % des enfants des familles les plus modestes.

Mais ils reprendront tous avec cette même envie de combattre pour gagner de nouveaux droits et éviter d'en perdre encore.

Le Président MACRON espérait surfer sur la vague footballistique et le titre de champion du monde. Malheureusement pour lui, l'affaire BENALLA a éclaté, montrant une fois de plus, les mensonges de ce monsieur et de ce gouvernement, que certains essaient encore d'excuser.

Après la réforme sur le code du travail, sur le ferroviaire, sur la formation professionnelle, etc etc, place maintenant à celle sur le système de retraite. Nous devons continuer à nous organiser, à convaincre, à discuter avec les salariés, afin de mobiliser, pour faire de cette rentrée une rentrée sociale à la hauteur des enjeux qui sont face à nous !

N'oublions que tout ce qui a été obtenu l'a été suite à des luttes collectives ! Et rappelons-nous que "L'homme qui lutte pour autrui est meilleur que celui qui lutte pour lui-même."



Lionel Pastre

Secrétaire régional CGT Occitanie

occitanie
cgt
Comité Régional CGT
Occitanie
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 238 • Août 2018
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52

e-mail : cgt.crm@orange.fr

site : www.cgt-midi-pyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Occitanie

Imprimé par le

Comité Régional CGT Occitanie

31300 TOULOUSE



Création d'un Mandascop CGT Occitanie

Depuis plusieurs années, la CGT est préoccupée par le nombre croissant d'instances régionales dans lesquelles elle doit désigner des représentants. Les deux ex-comités régionaux avaient fait des propositions, produit des choses, organisé des initiatives autour du thème des « Elu(e)s et mandaté(e)s ».

En 2015, le Comité régional CGT Languedoc-Roussillon produisait « l'agenda social », dans lequel était recensé diverses actions du Comité régional, les adresses et coordonnées des UD et UL ainsi que les noms des mandatés régionaux. En parallèle, des fiches pratiques (36 au total) ont été travaillées sur le thème « transformer le travail – Reconquérir notre Sécurité Sociale ».

En 2015 également (les 22 et 23 octobre), le Comité régional CGT Midi-Pyrénées a organisé des assises régionales des « Elu(e)s et mandaté(e)s », qui avaient confirmé, si besoin en était, la place centrale des « Elu(e)s et mandaté(e)s » pour l'organisation. Sur 700 000 syndiqués à la CGT, plus de 200 000 sont des « Elu(e)s et mandaté(e)s », ce qui constitue une force de frappe non négligeable, au service des salariés, sur laquelle doit s'appuyer la CGT. Il ne doit pas y avoir 2 CGT, celle des « politiques » et celle qui discute dans toutes les réunions institutionnelles. NON, il n'y a

qu'une CGT, qui doit marcher sur ses deux jambes!

La fusion administrative des régions n'ayant pas arrangé les choses, on se retrouve aujourd'hui avec un empilement en millefeuilles et il est de plus en plus difficile de suivre tous les mandatés, de les former, de suivre leur activité... en clair de travailler en lien avec eux, eux avec nous, et eux entre-eux! C'est plus d'une centaine de camarades qui sont mandatés dans des instances régionales aujourd'hui!

La conférence régionale de Carcassonne (décembre 2017) a validé la réalisation d'un mandascop régional, répertoire permettant d'identifier les différents mandats et les différents mandatés sur l'ensemble de la région Occitanie (page 24 du document de la conférence), afin de le mettre à disposition des organisations CGT. Cela répond à deux objectifs: un Comité régional aux services de ses organisations, et la mise en place d'un outil utile pour plusieurs raisons (connaissance des mandats, connaissance des mandatés, aide au travail ensemble,).

Cet outil permettra de remettre des choses en place, d'y voir plus clair certainement, de retisser le lien trop souvent distendu, voire cassé entre un mandaté, un élu et l'organisation. Nombreux sont les mandatés qui

parlent d'isolement, de souffrance même parfois pour assumer un mandat, pour prendre des positions au nom de la CGT... en se sentant affreusement seul. Et être seul à la CGT, c'est quand même bien antinomique!

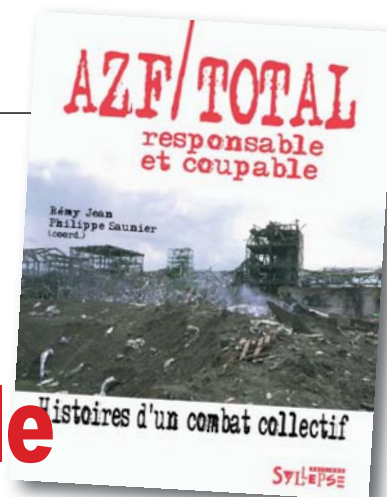
La charte CGT des Elus et Mandatés existe. Elle est encore trop méconnue. Toujours est-il qu'elle pose la question essentielle des droits et des devoirs de chacun. Les « Elu(e)s et mandaté(e)s » ont des droits, des devoirs et des comptes à rendre à l'organisation. En sens inverse, l'organisation qui nomme, qui mandate, a également des devoirs, le plus essentiel étant de mettre le ou la camarade dans les meilleures conditions possibles pour mener à bien sa mission.

C'est bien la DEMOCRATIE SYNDICALE qui s'appliquera en mettant réellement le travail collectif au centre de nos préoccupations pour faire de la décision collective un principe, à tous les niveaux de l'organisation.

Concrètement, le MANDASCOP REGIONAL est attendu, au plus tard, pour la fin de l'année. On y retrouvera tous les mandats (classés par thème: protection sociale, formation professionnelle, juridique, etc) et tous les mandatés.

Il servira à tous et facilitera le travail ensemble.

AZF/TOTAL, Responsable et coupable



« Histoires d'un combat collectif »

L'explosion de l'usine AZF à Toulouse, le 21 septembre 2001, a été l'accident industriel le plus dramatique depuis l'après-guerre en France, faisant 31 morts et 22 000 blessés.

Ce livre a été écrit à la suite du jugement du 31 octobre 2017 de la cour d'appel de Paris qui a condamné l'entreprise et son directeur pour manquements à leurs obligations de

sécurité, après seize ans de procédures et de manœuvres. Il revient sur les causes de l'explosion, expose la complète responsabilité de l'industriel et témoigne du long combat des victimes pour que cette responsabilité soit reconnue.

Quatorze acteurs de ce combat – militants associatifs, syndicalistes, avocats, représentants du personnel, chercheurs et experts en santé et sécurité au travail – prennent ici la parole. Ils donnent à voir toutes les facettes de la stratégie du groupe Total pour masquer ce qu'il savait, échapper aux sanctions et continuer à faire primer ses intérêts économiques sur les impératifs de sécurité. Ils mettent également en lumière le laisser-faire injustifiable des institutions publiques envers cette multinationale.

LES AUTEUR·ES

Annie Thébaud-Mony :
Directrice de recherches honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).
Hubert Dandine :
Élu du personnel dans l'usine voisine, la SNPE.
Armand Cassé :
Secrétaire du comité d'établissement.
Christine Poupin :
Secrétaire du CHSCT de l'usine Grande Paroisse (Rouen).
Serge Baggi :
Rapporteur de la commission d'enquête du CHSCT.
Rémy Jean :
Expert en santé et sécurité au travail.
Philippe Saunier :
Syndicaliste chez Total.
Gérard Ratier :
Président de l'Association des familles endeuillées.
Pauline Miranda :
Présidente de l'Association des sinistrés du 21 septembre
Pascal Tailleux :
Membre de la fédération CGT des industries chimiques.
Stella Bisseuil et J.-Paul Teissonnière :
Avocats de parties civiles.
Alain Marcom :
Sinistré, membre de l'Association « Plus jamais ça ».
Marcel Croquefer :
Membre du Conseil supérieur des installations classées.

PRIX PUBLIC
12 €

BON DE COMMANDE
AZF/TOTAL, RESPONSABLE ET COUPABLE (168 PAGES)

Association

Adresse de livraison

Code postal et ville

email

téléphone

nombre d'exemplaires x 7,00 € TTC

offre valable jusqu'au 15 septembre 2018

À retourner avec le règlement à
Éditions Syllepse
69 rue des Rigoles, 75020 Paris



CESER

CR RÉUNION GROUPE CGT 15 JUIN 2018

I- Bilan de la réunion confédérale des animateurs CGT CESER du 14 juin à Montreuil (Xavier)

- La CGT a 158 membres dont 75 femmes (progression).
- La CGT a un président de CESER dans le Grand Est (Patrick TASSIN). Mais tous le collège 1 s'est dessaisi du CESER, ils ne viennent plus!
- Était prévue en novembre une rencontre de tous les membres CGT des CESER de France, mais reportée à une date ultérieure car problème de calendrier de Philippe MARTINEZ; et la date du congrès confédéral se tiendra en mai 2019 donc autant ne pas faire cette rencontre CESER avec l'ancienne CE mais attendre la nouvelle. Le but de cette journée est de mettre en relation tous les conseillers CESER CGT. On a déjà relancé les stages de formation à Courcelles. Le but est de faire en sorte que les mandatés CESER ne soient pas isolés de l'Orga. Cette réunion doit donc avoir lieu avec la CE confédérale, les Comités Régionaux.
 - Matin: débat sur l'utilité du mandat CESER;
 - Après-midi: 5 ateliers thématiques en lien avec des thématiques régionales.
- Existe le site internet « CESER de France »: réunit l'ensemble des avis émis par les Ceser de France. Bien pour s'approprier ce qui a été fait

ailleurs. Travaille sur l'évolution des CESER qui risque de suivre la réforme en cours du CESE

- Comment les groupes CGT CESER peuvent travailler ensemble? --> On va se communiquer les Lettres de CESER; on a une liste de diffusion qui regroupe le contact de tous les animateurs CGT. Parce que tout faire remonter à la confédération puis faire redescendre ça ne marche pas. On travaille entre nous.

II- Calendrier des prochaines réunions CESER

- Ajout d'une plénière de plus le jeudi 11 octobre. ODJ: les pratiques avancée (com 4), filière pêche et agriculture. Les deux autres prévues les lundis sont décalées au mardi (car besoin d'une journée la veille des plénières pour que la Commission d'amendements se réunisse)
- 13 novembre. ODJ: orientations budgétaires, SRADDET (compliqué), apprentissage (com 4)
- 18 décembre. ODJ: budget primitif...
- Vendredi 7 décembre: présentation du budget primitif par la Région. Réunion globale au début puis réunion par commission. Aura lieu à Toulouse ou Montpellier.

III- préparation plénière: voir CR AP et déclaration CGT

- Réunion du groupe CGT CESER le 25 juin de 10h00 à 13h00 à Carcassonne.

COMPTE RENDU PLÉNIÈRE DU LUNDI 18 JUIN 2018 À TOULOUSE

16 conseillers CGT: 14 présents,
2 absents: Benjamin retenu sur le
mouvement Enedis, Thomas qui
participe à un rassemblement

Introduction JL Chauzy

Les 8 commissions du CESER Occitanie sont installées ainsi que la section prospective.

Rappel de l'objectif: Produire des avis en 6 à 8 mois.

Rappel: les salles sont équipées en visioconférence pour éviter les déplacements, qui supposent une attention des participants.

Les horaires restent de la responsabilité des présidents des commissions.

ODJ plénière:

- 1- Convention ferroviaire: plutôt une bonne convention avec un effort financier important de la région. Préoccupation sur le mode financier de la SNCF et le mouvement social: voyageurs et fret.
- 2- Les enjeux européens: politique de cohésion a conduit à une égalité de territoires mais remis en cause aujourd'hui qui voit le retour des populismes et des nationalistes.
- 3- Débat libre sur le Plan Régional de Santé: suivre le développement des GHT (Groupements Hospitaliers Territoriaux).

Rapport en cours sur les pratiques avancées.

CESER

Intervention du SGAR

La convention investissement/compétence a été signée par le gouvernement en déplacement à Toulouse.

Forte progression de la démographie essentiellement en métropole qui se traduit par des disparités territoriales:

- Enjeux de l'eau: difficile sur l'ouest sur le bassin Adour-Garonne, urgence à agir pour mettre en place un G4 de l'eau.
- Enjeux du foncier: 600 m² d'espace pour chaque nouvel habitant, si pas de maîtrise foncière, plus de réserve foncière d'ici 7ans.
- Enjeux de l'emploi: augmentation du PIB de 1,5 % qui n'est pas suffisant face à la démographie: diversification de la sous-traitance et développement des tiers lieux, développement des politiques de quartier: emplois des personnes issues des quartiers.
- Enjeux sur la mobilité: GPSO, autoroute Castres Toulouse, plusieurs chantiers à venir pour désenclaver Toulouse.

Conseil de surveillance pour examen du PRS: avis positif de la préfecture de la région

Convention TER 2018 2025

23 mars 2018: signature de la nouvelle convention avec clause de revoyure en 2021.

500 TER/jour.

Fiabilité: objectif de 92 % de trains à l'heure, avec un système de bonus malus.

Ponctualité: projet d'amélioration.

Informations aux voyageurs: enjeu de l'information en situation

perturbée, suppression de contrôleurs sur certaines lignes.

Développement de services: des projets en cours mais perspectives incertaines sur Montréjeau Luchon...

Amélioration des relations transfrontalières: coordination des circulations et correspondances dans une logique d'intermodalité.

Nouvelle gamme tarifaire: principes satisfaisants mais qui restent complexes, pertinence discutable sur les billets à 1 €.

Services en gare et à bord des trains: garantie de présence humaine qui reste à définir, bien que 97 % des points de vente subsistent, mais autorisation de circulation des trains sans contrôleurs, le CESER demande que les trains soient accompagnés d'au moins un personnel formé aux situations dégradées.

Concertation avec les usagers: application smartphone, instances de concertation.

Le CESER souligne une convention qui témoigne du fort engagement de la région en faveur du transport ferroviaire avec l'opérateur historique: 300 millions/an, soit près de 2,5 milliards sur la durée de la convention.

Déclaration chapeau du collège 2 par Jérôme Capdevielle

Déclaration CGT par Stéphane DEDIEU: pour l'avis

Vote 149: 148 pour et 1 abstention

Fonds européens en région

Que représentent ces fonds: 3 niveaux d'intervention: UE, des pays membres et un niveau régional qui répartit ces fonds (52000 bénéficiaires); Comme par exemple 1 milliard € pour les territoires défavorisés.

Effet du Brexit qui entraîne la perte de la contribution britannique.

Préconisations CESER: Fracture territoriale, développement numérique, simplification des dossiers pour l'obtention des fonds européens, financement de nouvelles priorités de l'Europe, renforcement de la maison de la Région Occitanie à Bruxelles.

Déclaration CGT par Jean-Jacques MINANA: abstention

Vote 162: 17 abstentions (CGT + FSU)

Débat libre sur le plan régional de santé

Déclaration CGT par Chantal Grin

Pas de vote

Voir ci-joint les déclarations CGT et la déclaration chapeau du collège 2 sur la situation SNCF

C.R. fait par Xavier PETRACHI,
animateur groupe CGT CESER Occitanie



**DÉCLARATION DU GROUPE
CGT DU CESER**
*Concernant la convention de
service public ferroviaire régional
de transports de voyageurs*
Assemblée plénière
du lundi 18 juin 2018

Monsieur le vice présidente du
Conseil Régional,
Monsieur le représentant du Préfet
de Région,
Monsieur le président du CESER,
Mesdames et Messieurs,
Conseillères et Conseillers,

C'est dans un contexte un peu
particulier que la commission 1 a
été saisie par le Conseil Régional
pour formuler un avis sur la

convention de service public
ferroviaire régional de transport de
voyageurs.

En effet cet avis portera sur une
convention déjà signée entre le
Conseil Régional et SNCF Mobilité
et entrée en vigueur depuis le
23 mars 2018.

De plus cet avis s'inscrit dans un
contexte politique ou l'incertitude
sur le contenu précis du nouveau
pacte ferroviaire pourra possiblement
avoir une incidence sur la trajectoire
économique de ladite convention.

Globalement, nous ne pouvons que
nous satisfaire du choix assumé du
conseil régional de continuer à
travailler avec l'opérateur historique
qu'est la SNCF.

Le contexte national n'était pas
forcement propice à cette prise de
décision et nous en sommes donc
très satisfait.

Les perspectives d'évolutions d'offres
à la hausse d'un volume de 11 % en
fin de convention nous paraissent
aussi aller dans le bon sens.

Cependant, nous émettons tout de
même quelques réserves quant à
leur mise en œuvre.

La notion de productivité mentionnée
dans la convention, laissant craindre
que ces évolutions positives de
charges se fassent à coût constant
pour la SNCF.

Nous déplorons par contre certaines
évolutions concernant les services
en gare et à bords des trains :



CESER

• En ce qui concerne le service en gare, nous passons d'un volume annuel d'heure d'ouverture des guichets d'environ 304 600 heures à ce jour a une possibilité pour la SNCF de descendre à 183 000 heures à l'échéance fin 2019.

Cela équivaldrait à une baisse du nombre d'heure d'ouverture d'environ 40 %.

Ce chiffre tranchant avec l'affichage du maintient de 97 % des points de vente sur notre région.

Au vu de la fracture numérique, cette baisse très importante si elle devait intervenir, se ferait indéniablement sur le dos de la qualité et du niveau de service rendu aux usagers et de l'emploi cheminot.

• En ce qui concerne l'accompagnement des trains, le constat est lui aussi inquiétant.

Si l'on compare avec la dernière convention Midi Pyrénéenne ou il était stipulé que tous les trains devaient être équipés d'au moins un agent du service commercial train hormis sur la section de ligne Toulouse Arène – Colomiers, la CGT déplore que la convention actuelle laisse énormément de latitude à la SNCF.

En effet cette dernière institue je cite: « *La circulation des trains est prioritaire par rapport à l'accompagnement. L'absence d'accompagnateur ne justifie pas la suppression d'un train, sauf pour des raisons de sécurité liées à l'exploitation ferroviaire* ».

La SNCF n'aura pas tardé à appliquer cette disposition, elle organise en effet, la mise en place

de l'Équipement Agent Seul, et de l'Accompagnement Non Systématique et ce dès le mois d'octobre sur les axes Toulouse-Montauban et Toulouse-Foix.

Sa traduction est immédiate et sans appel. Cela représente d'après les chiffres présentés en commission économique du Comité d'Entreprise de la SNCF, 15 emplois équivalent temps plein qui disparaîtront dès le mois de novembre 2018.

Si cette logique était étendue à l'ensemble du produit City au vu des périmètres géographiques et du nombre de lignes considéré, nous avons là aussi des craintes sur l'impact que ces choix pourraient avoir en termes de qualité de service, de sûreté à bord des trains et en termes d'emploi Cheminots.

C'est dans une période nationale hostile à la SNCF et à ses personnels que cette signature acte au travers de cette convention la confiance qu'à le Conseil Régional vis à vis des cheminots et de l'opérateur historique qu'est la SNCF.

Nous avons pour les 8 années à venir une convention TER que le Conseil Régional a voulue volontariste qui devrait permettre de développer le transport par rail.

La CGT considère que cette convention, dans son ensemble va dans le bon sens. Elle prend en compte les enjeux environnementaux, d'aménagement du territoire, en proposant une augmentation significative de l'offre incitative au report modal de la voiture vers le train.

Nous devons pour autant être d'une

grande exigence quant aux moyens que la SNCF doit mettre en œuvre pour garantir un haut niveau de qualité de service.

La Région Occitanie, à travers cette convention, injecte 300 millions d'euros par an, soit pour 8 ans environs 2 milliards et demi d'euros sur la durée de la convention.

C'est l'argent des citoyens et ils sont en droit d'attendre un niveau et une qualité de service qui correspondent aux besoins des populations de notre région.

Il faut donc placer la direction SNCF sous surveillance citoyenne du Conseil Régional, du CESER, des comités d'usagers et des associations de consommateurs.

Le groupe CGT votera cet avis.

Merci de votre attention.



DÉCLARATION CGT sur les enjeux de la programmation de la politique européenne pour la région Occitanie

Monsieur le Préfet de région
Madame la Présidente de région
Monsieur le Président du CESER
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Mesdames et Messieurs

La vision européenne de la CGT, est avant tout celle d'une Europe des peuples. L'Europe d'aujourd'hui est hélas avant tout une Europe au service de la finance, du capitalisme, du commerce sans contrôle, une Europe favorisant les plus riches. C'est aussi, et depuis quelques jours,

une Europe de la honte! Quand certains Etats se renvoient la responsabilité d'accueillir, des hommes, des femmes, des enfants essayant d'échapper à la misère, à la guerre et à l'oppression. Quand d'autres États détournent le regard pour ne surtout pas avoir à assumer l'accueil dont ils ont le devoir. La CGT salue l'attitude de l'état espagnol qui seul à répondu à l'appel de détresse du navire Aquarius.

A l'heure où les membres de l'UE sont beaucoup moins regardant sur les marchandises qui entrent sur son sol, à l'heure où la concurrence libre et non faussée a remplacé le devoir d'entraide envers les plus faibles, la CGT ne se reconnaît plus dans cette Europe là.

L'avis du CESER porte lui sur la future programmation des fonds européens et quels impacts pour notre région.

Nous ne reviendrons pas sur tous les aspects techniques traitant notamment de la répartition de ces fonds.

L'avis relève les conséquences de la baisse de ces fonds, sur le tissu social, associatif, l'impact sur l'emploi. La CGT s'insurge contre cette politique d'austérité budgétaire imposé par le plan Juncker. Ce sont encore les plus faibles qui vont pâtir des choix d'une Europe imposant une rigueur budgétaire aveugle. La conditionnalité des aides à ces politiques austéritaires est un choix bien loin des aspirations des peuples.



CESER

Au début des années 1980, 5 % du PIB national servaient à rémunérer les actionnaires des entreprises, via les dividendes. Aujourd'hui ce sont plus de 25 %, pour un PIB national qui avoisine les 2200 milliards d'euros, soit une augmentation de 440 milliards d'euros environ (+ 20 %).

Au tournant actuel de son histoire, la question de la redistribution de la richesse et de son affectation au renforcement des politiques européennes d'intérêt général devrait réinterroger l'Union européenne, dont l'axiome libéral semble aujourd'hui d'avantage profiter à l'enrichissement des grands groupes nationaux et internationaux qu'à ses territoires et à ses populations.

Dans une période où jamais autant de richesses n'ont été produites, où la fraude fiscale est organisée par plusieurs états européens, où les actionnaires voient leurs dividendes exploser, l'incompréhension suscitée par une politique européenne au service des plus riches ne fait qu'engendrer la montée des populismes.

Il faut que l'Europe redevienne celle des européens, et non le bras armé d'un capitalisme qui ne connaît plus aucune limite.

Le groupe CGT s'abstiendra sur cet avis.

AVIS CGT SUR LE PRS

Mesdames et messieurs les conseillers,
Je vais porter à votre écoute l'avis des conseillers CESER de la CGT

Selon le Ministère de la Solidarité et de la Santé,

Un parcours de Santé s'entend comme: « *La prise en charge globale structurée et continue des patients au plus près de chez eux* ».

Les ARS sont chargées, en tenant compte des spécificités de chaque territoire, de mettre en œuvre au niveau régional la politique de Santé Publique qui précise:

L'accès à la prévention et aux soins des populations fragilisées est un objectif prioritaire de la politique de santé.

Elles définissent et financent des actions visant à promouvoir la Santé; éduquer la population à la santé et prévenir les maladies, les





**handicaps et la perte d'autonomie.
Elles veillent à leur évaluation.
Elles doivent garantir l'efficacité
du système de santé.**

Quelles évaluations, quelle efficacité ?

Dans les territoires ruraux en faisant le choix de supprimer les services Publics, on a créé les conditions de précarité et c'est donc bien là que doivent être mis les moyens tant dans la prévention que dans la promotion de la Santé.

Dans nos hôpitaux de proximité, qui ont perdu leur spécialité, les patients après de pénible temps de trajet viennent grossir les files d'attente des urgences engorgées par des véhicules sanitaires qui affluent des structures d'hébergement pour personnes âgées ou/et handicapées. Ce sont des patients en situation de détresse physique, psychique, sociale que doivent gérer des soignants à bout de force ; souvent en sous- effectif avec des journées de 12 heures voir 13,14, 15 si sortie Samu en alternant jour/nuit.

Les prises en charge par des pompiers volontaires deviennent le recours de substitution à des moyens sanitaires insuffisant faisant exploser le nombre d'intervention. Les diminutions voir suppression des lits de médecines (contraire aux préconisations) obligent à des transferts diurnes ou nocturnes éloignant les patients âgés à plusieurs dizaines de kilomètres de leurs familles. Les suppressions de lit de

chirurgie d'hospitalisation au bénéfice de l'ambulatoire plus « rentable » mettent la vie en jeu.

Tout comme les suppressions des maternités imposent des temps de trajet qui peuvent atteindre une heure, faisant comme au début du siècle dernier, accoucher les mamans dans les véhicules des pompiers, dans les véhicules personnels, au bord des routes, sur les parkings, à la maison avec des conséquences auxquelles les autorités ne s'intéressent pas. Tout comme la baisse démographique des zones rurales qui déséquilibre les territoires.

Les structures d'hébergement pour personnes âgées voient : des réductions d'effectif, perte de personnel qualifié, diminution des temps de présence infirmier, suppression la nuit laissant la lourde responsabilité médicale à des agents de service. Le maintien à domicile est pourvoyeur d'emploi précaires, de conditions de travail hors cadre réglementaire. La prise en charge délétère crée détresse et insatisfaction de la part des patients et des soignants.

*Pour bien soigner et prendre
soin de ceux qui soignent,
les services de Santé au travail
sont insuffisants et n'arrivent
pas jusqu'à nos terroirs
ruraux.*

Oui, on meurt d'une mauvaise prise en charge que ce soit en tant que patient ou en tant que soignant.

Oui, la maltraitance institutionnelle existe et ce n'est rien de le dire c'est de le vivre !

Et ce n'est pas dans les propositions « Sparadrap » du PRS soumis à des contraintes financières qui on fait la preuve de leur inefficacité que nous trouvons les moyens de répondre aux besoins de la population.

C'est bien en partant de l'évaluation des besoins des populations par les expert de « terrains » patient, résident, familles, soignants, que nous répondrons au droit fondamental de chaque être humain. C'est bien à partir des besoins que l'on doit établir un budget et non l'inverse.

Si tu décide pour moi, sans moi, tu décide contre moi.

Merci de votre attention.

CESER

DÉCLARATION COLLÈGE 2 SALARIÉ.E.S CESER OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Assemblée Plénière du 18 juin 2018
à Toulouse

Monsieur le Représentant de
Monsieur le Préfet de Région,
Madame la Représentante du
Conseil Régional,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

À l'occasion de sa réunion du 28 mai 2018 au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude à Carcassonne, l'ensemble des conseillères et conseillers du Collège (2) salarié.e.s du Conseil Économique Social et Environnemental (CESER) de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée a souhaité porter unanimement à travers mon intervention une inquiétude grandissante portant sur nos services publics.

La baisse drastique des dotations de l'État doit être corrigée. Cette position, fermement défendue par les collectivités et notamment par notre région, est également portée par notre Assemblée de manière constante. Cette austérité budgétaire affaiblit durablement nos territoires et fragilise considérablement notre modèle social.

Dans ce contexte, le recul de l'État sur nos territoires a au moins deux effets majeurs :

- il risque d'aggraver les déséquilibres existants au détriment des zones

et des populations éloignées et les plus défavorisées...

- il met à mal les perspectives de croissance économique freinant ainsi les politiques publiques structurantes en matière économique et sociale.

L'État doit avoir une vision et une stratégie de long terme pour les services publics et tous les agents qui en assurent le bon fonctionnement !

Ce que nous pouvons savoir de la stratégie qui devrait être déployée sur la base du rapport appelé CAP 2022 n'est pas fait, de ce point de vue, pour nous rassurer.

Nous avons toujours considéré qu'il était nécessaire de garder intacte notre capacité à investir pour notre avenir. Dans ce sens, le CESER a porté dans ses différents avis son opposition au principe de privatisation. Pour l'État comme pour les collectivités, poursuivre l'effort de redressement de notre pays et garantir son unité sociale et territoriale c'est, entre autres mesures, garder dans le périmètre de l'État, parfois adossées aux grandes collectivités, les infrastructures qui conditionnent l'attractivité de la France, de notre territoire, et les filières industrielles stratégiques pour lesquelles nous sommes encore des leaders mondiaux :

Le transport est un des points clef de cette attractivité car il garantit un maillage territorial indispensable assorti à une utilité sociale déterminante. La réforme du système ferroviaire imposée par le gouvernement, sans réelle négociation avec les organisations syndicales des cheminots, ne peut nous laisser insensible.

Il s'agit d'un retour en arrière de

80 ans qui conduit le transport ferroviaire sur une voie sans issue : À l'époque l'État sauvait les compagnies privées des chemins de fer en les nationalisant !

Aujourd'hui, l'État doit poursuivre en sécurisant nos équipements structurants en matière d'aménagement du territoire : la SNCF ne peut être sacrifiée pour des vues à court terme.

La dette de la SNCF est en réalité de l'investissement infrastructurel qui a permis de développer notamment les LGV. Ces investissements ont été imposés par l'État, au détriment du réseau classique et de l'emploi. En effet, pendant des décennies, la seule recette appliquée pour rechercher l'équilibre financier a été la suppression de dizaines de milliers d'emplois de cheminots sans impact sur cette soi-disant dette qui n'a fait que se creuser.

Le statut des cheminots, aucune-ment visé par les directives européennes, se trouve injustement et dogmatiquement sacrifié par le gouvernement dans le projet de ce nouveau pacte ferroviaire.

L'ensemble des conseillères et conseillers du Collège (2) salarié.e.s du Conseil Économique Social et Environnemental (CESER) de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée réaffirme avec force que la SNCF avec l'ensemble de son personnel n'est pas un coût mais bel et bien une richesse nationale.

Au-delà de la SNCF, les agents qui assurent les missions essentielles au bon fonctionnement de tous les services publics doivent être reconnus respectés et valorisés.



FORMATION IRT

FILIERES ET TERRITOIRES: CONVERGENCES REVENDICATIVES DONNEURS D'ORDRE/SOUS-TRAITANTS

Lundi 1^{er} et mardi 2 octobre 2018
à TOULOUSE

L'avenir de L'INDUSTRIE au travers de toutes ses filières constitue l'ENJEU fondamental du développement économique et social de notre Pays. Mais, depuis des années, l'industrie et ses salariés, subissent dans les entreprises, les territoires, les conséquences sociales concrètes des stratégies de logiques financières mondialisées!

Pour mieux les comprendre et les appréhender, la filière aéronautique sera prise comme exemple concret. Cette filière d'excellence, avec des carnets de commandes pleins sur plusieurs années, affichant des profits historiques, annonce, dans le même temps, par le biais des sous-traitants et donneurs d'ordre, des milliers de licenciements.

Il n'est plus possible de laisser faire et regarder mettre en péril un savoir-faire, une technicité, un outil, l'avenir de la R & D, des bureaux d'études, et tout l'avenir de la filière, sans parler des conditions de travail qui se dégradent ou des salaires qui ne sont pas à la hauteur!

Cette formation (formation action) vise à montrer que la filière va bien et que d'autres choix politiques sont possibles. Elle armera les participants pour mieux combattre ces stratégies financières, leur faire comprendre qu'ils font tous partis de la même filière (salariés des donneurs d'ordre comme des sous-traitants) et leur donnera des perspectives d'action.

Lundi 1er octobre 2018

Gabriel COLLETIS interviendra sur la nécessité de maintenir des outils de production de haut niveau en France. Pour lui, aucun pays ne peut rester prospère ou se développer s'il néglige ses activités productives. Le renouveau de ces activités passe par davantage de démocratie et une autre conception du travail et de la compétitivité. Rappelons que Gabriel COLLETIS est Professeur de Sciences économiques à l'Université de Toulouse 1. Président du Conseil de laboratoire du Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Économie et les Systèmes sociaux (LEREPS) (EA), Membre du Conseil scientifique du Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA), il fut aussi Conseiller Scientifique auprès du Commissariat Général au Plan, Service du Développement Industriel et

Technologique, entre septembre 1994 et octobre 2001. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'industrie française, les dynamiques du capitalisme, la crise et ses issues en Grèce.

Mardi 2 octobre 2018

Bernard THIBAUT, ancien Secrétaire général de la CGT, administrateur du Bureau international du Travail (depuis juin 2014), abordera les effets pervers de la mondialisation prise par l'angle du néolibéralisme, qui sacrifie les salariés sur l'autel de la concurrence. Pourquoi cette situation? Quelles en sont les origines, qui en est responsable et comment peut-on en sortir? La solution à cette dérive ne peut pas être le repli sur soi nationaliste mais la promotion de l'égalité des êtres humains par l'adoption dans les divers pays du monde de normes protectrices et élevées tant en termes de rémunération que de conditions de travail. Les travailleurs et leurs syndicats ont des atouts pour sortir de la guerre sociale mondiale en s'unissant et en construisant un monde guidé par le respect des droits. Il s'appuiera sur les exemples cités dans son dernier livre « La troisième guerre mondiale est sociale ».

Formation IRT



PROJET SYNDICAL EN TERRITOIRE: LE CAS DE LA MINE DE SALAU

Lundi 8 et mardi 9 octobre 2018

« *Vivre et travailler dignement partout en Occitanie* ». Concrétiser cette orientation portée par le Comité régional implique de construire des projets revendicatifs de territoire visant à prendre en compte les besoins des salarié-es dans l'entreprise où ils/elles travaillent, mais aussi dans le territoire où ils/elles vivent. Après la conférence régionale qui a souligné l'importance des structures de proximité de la CGT, il faut réfléchir à la façon d'avancer dans cette démarche. Les projets syndicaux de territoire ont pour point commun de porter sur des questions générales comme le développement industriel, les emplois, les services publics, mais ils doivent, pour être efficaces, prendre en compte les ressources locales qui diffèrent selon les zones d'emploi.

Cette formation, qui aura lieu à SOUEIX en Ariège, a pour objectif de soutenir la démarche de construction de projet syndical de territoire. Elle part du cas de figure du projet de réouverture de la mine de Salau en Ariège et s'adresse

particulièrement aux dirigeant-es d'UD, de FD et d'UL ainsi qu'aux conseiller-es CESER.

Le premier jour, Eric MARCOUX, géologue professeur d'université, spécialiste international des ressources minérales fera le point sur le projet « Mine de Salau », et sur un pan majeur de l'avenir ariégeois. Beaucoup de vérités et de contre-vérités ont été dites et écrites sur ce sujet, ce qui nécessite de répondre à quelques questions clés.

La mine de tungstène (et d'or) de Salau s'inscrit dans un problème capital pour l'avenir de nos industries: celui de l'approvisionnement de la France et de l'Europe en métaux, au premier rang desquels le tungstène, un métal hautement stratégique produit aujourd'hui à 82 % par la Chine. Où en est-t-on aujourd'hui à Salau? Quels sont les mythes et les réalités de ce dossier, notamment sur les travaux d'exploration et la possible réouverture, la question de l'amiante, l'importance future de la mine sur les plans économiques et sociaux, le devenir des anciens déchets d'exploitation, la filière aval du tungstène, etc.? Ces thèmes pourront constituer la base de discussions plus globales sur les potentialités minières françaises et la politique de l'État dans ce domaine, le concept de mine propre

et sa réalité en Europe et dans le monde, la réhabilitation minière dans le monde, la dépendance actuelle de l'Europe vis-à-vis des grands pays miniers, notamment la Chine, la part du recyclage dans l'approvisionnement en matières premières minérales, etc.

Le second jour, il s'agira de reprendre collectivement cette base de travail pour se centrer sur l'analyse des conditions concrètes de mise en œuvre du projet de réouverture de la mine de Salau, cette fois sous l'angle syndical. Car à travers Salau, c'est bien plus que l'avenir du seul Couserans qui s'engagera à court terme sur une voie de développement ou de désertification. Plusieurs questions seront abordées: Comment définir ce projet de territoire? Quels en sont les enjeux? Quel périmètre d'intervention est le plus pertinent? A partir de quel contenu, de quelles priorités? Comment s'y prendre pour le faire avancer? Avec quelles forces syndicales? Et quels autres acteurs? Quel plan de travail?

Les 30 ans du syndicat CGT des universités de Montpellier

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, et Marie Buisson, secrétaire générale de la FERC-CGT, étaient à Montpellier le 29 juin pour participer aux 30 ans du syndicat CGT des universités de Montpellier.

A cette occasion, le local syndical à la fac de sciences a été renommé Gabriel Page, du nom du premier secrétaire général du syndicat, qui nous a quitté l'an dernier.

Cette journée a été l'occasion de débattre des modes d'organisation des syndicats CGT. En effet, ce syndicat s'est construit sur une base inter-catégoriel, sur une idée de syndicat de site, et alors que la syndicalisation des enseignants n'était pas possible dans la CGT.

Les débats ont bien entendu aussi tourné sur l'avenir de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avec le contexte de Parcoursup qui veut faire de l'Enseignement supérieur une gare de triage pour répondre aux besoins du patronat.

Enfin, la question des mobilisations, en particulier dans la jeunesse, est fortement revenue. S'est posé la question de l'organisation de la jeunesse voire de la syndicalisation des étudiants dans la CGT. Des débats préludes à l'initiative Jeunes du comité régional les 2 et 3 octobre au Cap d'Agde.



